

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mai 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 18 mai 2024 Affichée le : 18 mai 2024	Le vingt-trois mai deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : FORISSIER Johan, GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RODAMEL Karine
---	---

N° 2024D306	DEPARTEMENT DE LA LOIRE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SOLUTION DETOXIO - SERENICITY
--------------------	---

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une convention à intervenir avec le Département de la Loire et l'entreprise SERENICITY ayant pour objet une mise à disposition de la solution Detoxio pour la mise en œuvre d'une politique cybersécurité pour une durée de 3 ans.

Cet outil permettra de quantifier et qualifier les éventuelles cyberattaques en temps réel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la convention à intervenir avec le Département de la Loire et l'entreprise SERENICITY, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE M. le Maire à signer cette convention et toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Karine RODAMEL



ROZIER EN DONZY, le 28/05/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

